



## **AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**PROJET PARTICULIER**

**(NETTOYAGE ET RÉNOVATIONS LUC TREMBLAY INC - PRÉSENTEMENT GARAGE  
SERGE GAUVIN INC. SITUÉ AU 749-A RUE ROY)**

**AVIS PUBLIC** est donné aux contribuables de la ville de La Tuque que lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de La Tuque tenue le 17 juillet 2018, le conseil a adopté un projet particulier par la résolution no VLT-2018-07-201 en vertu du règlement no 1000-182-2014 sur les projets particuliers de constructions, de modifications ou d'occupation d'un immeuble.

La nature de ce projet particulier est de permettre l'entreposage de véhicules et remorques de la compagnie, ainsi qu'effectuer le nettoyage de tapis, meubles et véhicules après sinistre sur la propriété située au 749-A, rue Roy (présentement Garage Serge Gauvin inc.).

Ce projet particulier est entré en vigueur le 30 août 2018, soit après le délai de 30 jours qui suit la publication de la demande d'avis de conformité à la Commission municipale du Québec, conformément à l'article 137.10 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., C.A-19-1).

Toutes personnes intéressées peuvent consulter la résolution d'adoption de ce projet particulier au bureau du greffier à l'hôtel de ville de La Tuque, située au 375, rue Saint-Joseph, durant les heures d'ouverture.

**AVIS FAIT ET DONNÉ** à La Tuque, ce vingt-neuvième (29<sup>e</sup>) jour du mois d'août deux mille dix-huit (2018).

Jean-Sébastien Poirier  
Greffier

---

**POUR PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE  
AU [WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA](http://WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA)  
LE 30 AOÛT 2018**